

#9 - DÉCEMBRE 2024

SOULTZ-SOUS-FORÊTS
HOHWILLER

ACTUS

360°

Fin 2024

De la phase d'études
à la concrétisation

Contacts utiles

SAMU	15 ou 112
Pompiers	18
Gendarmerie	17
Gendarmerie de Soultz-sous-Forêts	03 88 80 40 40
Pharmacie	03 88 80 40 24
Mairie	03 88 80 40 42
Médiathèque	03 88 80 60 63
La Saline	03 88 80 47 25
Ecole maternelle	03 88 80 48 30
Ecole élémentaire	03 88 07 29 42
Collège de l'Outre-Forêt	03 88 80 43 72
Périscolaire	03 88 07 29 40
RPE	07 87 50 52 20
La Poste	36 31
Comcom de l'Outre-Forêt	03 88 05 61 10
Déchetterie	03 88 80 66 54
Syndicat des eaux	03 88 80 41 26
SNCF urgences	3117

exclusivement dédié aux urgences
et non à l'état de fonctionnement
de la SNCF

Différentes permanences sont accessibles gratuitement au Pôle des Services :

Rendez-vous à prendre à la Mairie au 03 88 80 40 42 ou au numéro indiqué :

CCAS (Centre Communal d'Action Social)

Consultation d'avocats : aide aux démarches et assistance

Conciliation de justice : conseil aux règlements de litiges

CRESUS (Chambre Régionale du Surendettement Social)

DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)

Mission locale d'Alsace du Nord 03 88 54 37 46

Relais de service à la personne de l'Outre-Forêt 03 88 80 36 11

CALENDRIER DE COLLECTE DES POUBELLES

JANVIER	2	10	15	24	29
FÉVRIER	7	12	21	26	
MARS	7	12	21	26	
AVRIL	4	9	19	24	

La poubelle ménagère ne sera relevée que tous les 15 jours en 2025.

- Ordures ménagères
- Collecte sélective

#9

Actu'Sh 360°



Pour les documents d'identité :

Les demandes et les retraits se font exclusivement sur rendez-vous sur le site de la commune.

Prochaine parution mai 2025

Vous pouvez soumettre vos informations à ville-communication@soultzsousforets.com avant le 1^{er} mars 2025, elles seront étudiées par la commission communication.

Directeur de publication Christophe Schimpf, maire

Crédits photos Ville de Soultz-sous-Forêts
Sébastien Frank - Lumières d'Alsace du nord

Impression Modern Graphic

La version numérique du magazine est disponible sur le site internet de la ville
www.soultzsousforets.fr



Le mot du maire

Chères habitantes, chers habitants,



Décembre nous accompagne avec son cortège de moments précieux et de rendez-vous importants qui rythment la vie de notre commune. Un mois qui nous invite à conjuguer harmonieusement les festivités et les temps de recueillement.

Nous ne pouvons ignorer que les conflits qui secouent actuellement notre planète nous rappellent douloureusement que la guerre n'appartient pas qu'aux livres d'histoire. En Ukraine, un conflit brutal fait rage depuis 2022. Au Proche-Orient, le conflit israélo-palestinien connaît une nouvelle escalade tragique. Du Sahel à l'Afghanistan, en passant par le Yémen et bien d'autres régions du monde, la guerre continue. La Syrie est placée entre espoir et incertitudes. Ces conflits, qu'ils soient médiatisés ou oubliés, nous rappellent l'urgence de poursuivre inlassablement nos efforts pour la paix.

A l'échelle nationale, les tumultes s'invitent jusque dans nos instances gouvernementales, où la motion de censure et la démission du 1^{er} ministre plongent notre pays dans une période d'incertitudes.

Dans ce contexte troublé, c'est bien la strate communale qui fait preuve de résilience et poursuit inlassablement sa mission pour le bien commun. Ainsi dans notre commune, l'année 2024 aura été une année de préparation aux grandes manœuvres de 2025. Des projets longs à se décanter se dirigent vers leur phase concrète, d'autres s'adosent à une programmation intercommunale.

Le remplacement de l'éclairage public suit son cours, la mise en place des ouvrages contre les coulées de boues à Hohwiller va se réaliser, le pôle scolaire et de la petite enfance va voir son offre renforcée et diversifiée, et son cadre remodelé. Un pôle santé au centre-ville, avec l'installation et la pérennisation de diverses professions de santé, associées à une offre de stationnement conséquente, devrait enfin voir le jour. L'AFPA, après de nombreuses tractations, semble aussi être dans les bons papiers d'une restructuration. L'habitat neuf est également en pleine expansion, au point de pouvoir offrir près d'une centaine de logements supplémentaires. Cette édition du bulletin municipal retrace l'ensemble des orientations en cours et à venir.

Le développement des services, tout en gardant l'esprit culturel et sportif, est et restera le fil conducteur visant à maintenir la dynamique positive de notre commune.

Mais avant de démarrer les grandes manœuvres, gardons à l'esprit nos coutumes, avec la magie de Noël qui a pris possession de nos rues et places. Le nouveau sapin à l'entrée de la ville, couvert de lumières, a ouvert la voie vers le mystère du Christkindl et toutes les manifestations associées. Notre traditionnel marché de Noël où artisans, commerçants et associations vous ont accueillis dans une ambiance féerique, rythmée par les spectacles de rue et la présence des différents personnages de Noël n'a pas manqué de créer l'émerveillement des plus petits et des plus grands.

En cette fin d'année 2024, l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année. Que ces moments soient propices aux retrouvailles et au partage en famille.

Au plaisir de vous retrouver en 2025. Excellentes fêtes à toutes et tous.

Christophe SCHIMPF, Maire de SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Sommaire

4 | Brèves de la ville

7 | Événements des derniers mois

8 | Urbanisme et travaux

13 | Développement économique et tourisme

16 | Actualités culturelles

18 | Citoyenneté et environnement

21 | Vie scolaire

22 | Du côté des associations

24 | Expression des collectivités

26 | Portrait d'une citoyenne

27 | Lauréat du fleurissement

28 | Calendrier

À l'heure olympique

Notre commune, labellisée « terre de jeux 2024 », avait adapté les décorations de l'été à l'heure olympique. Une belle période qui a permis à chacun de vibrer pour le sport et vivre pleinement cet événement planétaire.



Kirwe à Soultz-sous-Forêts

Du 23 au 26 août, la Kirwe avait retrouvé ses quartiers sur la place du Général de Gaulle.

Les attractions étaient ouvertes dès 16h le vendredi, en même temps que le marché hebdomadaire. Chaque soir du samedi au lundi, un repas a été préparé par les associations à la Saline et le stand du HBC Soultz-Kutzenhausen a proposé une petite restauration sur l'ensemble des festivités. Une belle fréquentation tant au niveau des attractions que des propositions gustatives.



Anniversaire du marché Hebdo



La fin du mois de septembre rime avec anniversaire du marché hebdomadaire des producteurs de Soultz-sous-Forêts. Cette année, il s'agissait déjà

de son 15^e anniversaire. Un exemple de longévité et de pérennisation sur notre territoire qui a vu son modèle se répandre dans les environs, au grand bonheur des consommateurs de produits frais en circuit court. Comme à l'accoutumée, les visiteurs ont été invités à déguster le gâteau d'anniversaire, mais également d'autres spécialités proposées par les commerçants. Le Pianoteur, un vélo-orchestre, déambulait parmi les stands, ajoutant une touche musicale à l'événement.

Journées Européennes du patrimoine



Les journées européennes du patrimoine ont eu lieu les samedi 21 et dimanche 22 septembre de 14h à 18h. Un programme mettant en avant les édifices remarquables de notre commune était proposé aux visiteurs : ouverture de l'oratoire Paul Heumann, Apéro concert par les Rainbow Gospel Singer, jeu de piste sur application mobile « À la recherche de Dreibenig Håd », ouverture de l'église protestante avec présentations des stèles des barons de Fleckenstein et ouverture de l'église catholique avec un focus sur la restauration de l'orgue.

Panneaux lumineux

Les panneaux d'informations lumineux ont retrouvé leur place au cœur de la commune. Cette nouvelle version permet une communication en couleur sur tous les supports numériques : affiches, photos, vidéos.



De nouvelles stations de sport

Le sport santé faisant partie des objectifs de la commune, divers agrès sportifs ont été installés tant à Soultz-sous-Forêts (station 6 agrès) qu'à Hohwiller (station 3 agrès).



L'avantage de l'option retenue est l'interchangeabilité des agrès entre les 2 sites. Ces éléments sont adaptés à tous les âges et niveaux sportifs.

En complément, une aire de jeux pour jeunes enfants a trouvé sa place derrière le citypark à Hohwiller.



Renaissance de l'harmonie municipale

Après quelques années de mise en sommeil suite à un manque de musiciens, l'harmonie municipale Concordia a pu reprendre ses activités. En effet, un nouveau comité a pu être constitué autour de la présidente fraîchement élue Pascale Ludwig. Un nouveau logo, style vestimentaire et répertoire amènent un vent de fraîcheur dans une structure qui nous avait tant manquée. L'harmonie dans sa version actuelle a étrenné sa première représentation lors de la cérémonie du 11 novembre. D'autres interventions sont à l'ordre du jour pour les fêtes de fin d'année. Un comité, des musiciens et une dynamique nouvelle, voilà les ingrédients qui laissent à espérer un bel avenir !



Message de la présidente : « L'harmonie Concordia réunit une quinzaine de musiciens, jeunes et moins jeunes, issus pour la plupart de l'école de musique de Soultz-Sous-Forêts et de ses environs. Nous invitons tous les musiciens intéressés à se joindre à nous pour enrichir et compléter nos pupitres afin de grandir ensemble dans la passion de la musique et de passer de bons moments musicaux. À vos partitions !! »



Apéritifs concerts de l'école de musique

Les habitudes étant désormais bien en place, l'école de musique poursuit ses apéritifs concerts sous le kiosque de La Saline. De plus en plus de passionnés de musique suivent ces rendez-vous du dimanche matin. Des progrès constants et remarquables de nos jeunes artistes font monter régulièrement le niveau de difficulté des morceaux interprétés. Un grand merci au directeur Renaud Schmitz pour son investissement au quotidien qui porte ses fruits.

Une période riche en concerts

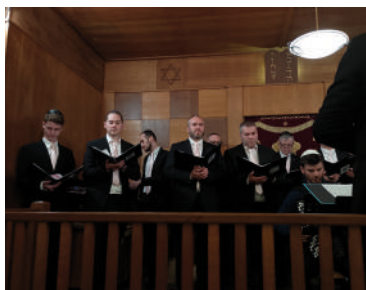
La commune a été gâtée par 4 concerts remarquables sur ce dernier semestre.

Tout d'abord les airs sacrés du Bénin ont fait halte à Soultz-sous-Forêts cet été pour débiter à l'église catholique et conclure la journée sous le Forum.



Concert Luc Arbogast

Une célébrité locale et nationale s'est produite à l'église catholique en nous emmenant dans son monde si particulier. Luc Arbogast, par ailleurs très accessible, a ravi les nombreux spectateurs présents.



Concert synagogue

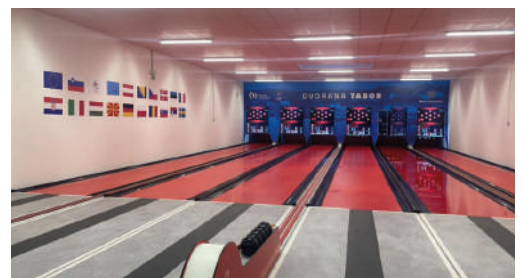
Et pour finir, 2 concerts la même après-midi ont fait chacun salle comble. D'une part les Harzwuet qui se sont produits à La Saline et ont comblé l'attente de leurs nombreux fans, d'autre part la chorale « le chant sacré » de la synagogue de Strasbourg qui a enchanté la synagogue de Soultz-sous-Forêts et rempli d'émotions tous les participants.



Concert Harzwuet

La boule d'or en Slovénie

Du 15 au 19 octobre 2024, l'association des quilleurs « la boule d'or » a participé à la coupe d'Europe des clubs vice-Champion à Maribor (Slovénie). Notre équipe au statut amateur a vaillamment affronté de nombreux concurrents sous statut professionnel. Un grand bravo à cette association qui représente dignement nos couleurs nationale et internationale tout en participant activement à différentes manifestations dans la commune.





Nos entreprises à l'honneur

La labellisation Alsace Excellence s'inscrit dans la démarche de marque de territoire Alsace qui a pour objectif de renforcer l'attractivité, le rayonnement et la compétitivité de l'Alsace. Une entreprise Alsace Excellence, c'est une entreprise «modèle». Elle se confronte à un référentiel exigeant pour prouver ses engagements. Elle est performante économiquement et s'inscrit dans une dynamique d'innovation et d'amélioration continue. C'est une entreprise éthique et responsable, qui s'engage tant au niveau social et sociétal qu'au niveau environnemental. Elle incarne le savoir-faire, le sérieux et la rigueur... l'excellence alsacienne ! Elle est profondément ancrée dans son territoire et fait rayonner l'Alsace. Et c'est dans ce cadre qu'en 2024 deux entreprises de notre commune ont été labellisées : STIB Industries et Günther Tools (groupe Walter SA). Une vraie fierté pour tout le territoire de pouvoir compter sur des entreprises d'une telle qualité. Félicitations !



Label Commerçant d'Alsace



Auparavant appelée "Label qualité accueil", la démarche Label commerçant d'Alsace marque depuis 15 ans la volonté de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de mettre en avant ses membres et de les aider à satisfaire leurs clients. Cette année, elle s'est associée à la Collectivité européenne d'Alsace. Notre commune a le privilège de féliciter ses 5 lauréats pour 2024 :

A l'Ô de Rose
Garage MEYER
ART Automobiles
Web In Informatique
La Lunetterie Soultzoise



Un grand sapin en entrée de ville



Après une première installation d'un sapin de 7 mètres de haut, la société STIB a souhaité renforcer la structure. En effet, les nouvelles dimensions s'accordent mieux en proportion avec la taille du giratoire et son environnement. Ce nouveau grand sapin, qui atteint 17 mètres de hauteur, est un marqueur structurant l'entrée de notre commune. Il confirme le savoir faire d'une de nos entreprises labellisée Alsace Excellence et constituera à l'avenir un support évolutif. Ce sapin est amené à se transformer au cours des saisons et des événements pour être au plus proche de la

vie de nos concitoyens. Décorations et illuminations spécifiques illustreront les manifestations et événements tout au long de l'année. Écoles, collège, associations et tous les artistes volontaires souhaitant participer à ce projet sont invités à se faire connaître en mairie.



Antenne Hohwiller

Dans le cadre de la levée de la zone blanche à Hohwiller, l'implantation de l'antenne relais a pris du retard. En effet, un déplacement de 50 cm par rapport à l'emplacement initial a été demandé par les services instructeurs. De ce fait, le porteur de projet a été dans l'obligation de redéposer une demande de permis. L'attente des autorisations officielles et la disponibilité des entreprises amènent la finalisation de l'installation au 1er semestre 2025.

Opération sapins de Noël



Comme l'an passé, l'association Récré'Action vous propose de ramener votre sapin de Noël après les fêtes au parc du Bruel. Il sera ainsi broyé et les copeaux pourront être réutilisés. Cette action aura lieu le samedi 11 janvier 2025 à partir de 14h.

LES ÉVÈNEMENTS

des derniers mois



13 JUILLET 2024

Comme chaque année, à l'occasion de la fête nationale, notre commune s'est montrée à la hauteur de l'événement. Une partie officielle marquante, qui s'est déroulée sous le Forum et la place du Général de Gaulle, a inclus toutes les forces vives de notre territoire : sapeurs-pompiers, armée, gendarmerie, élus, représentants du monde économique, scolaire, artistique, religieux, scolaire et associatifs ainsi que les habitants de la commune et des environs. Après la revue des troupes et remise de distinctions accompagnées par l'école de musique, le maire a conclu la cérémonie par le discours du 13 juillet.

L'ensemble du dispositif, organisé en cortège, s'est ensuite rendu au parc du Bruehl pour le traditionnel bal champêtre qui a accueilli un nombre impressionnant de visiteurs. La soirée a été ponctuée par le tant attendu feu d'artifice qui a émerveillé petits et grands.

10 ANS DE LA MAS DIETRICH-BONHOFFER

Un anniversaire digne de ce nom a été fêté le 28 septembre de cette année. Dix ans déjà se sont écoulés entre l'ouverture de la MAS Dietrich-Bonhoffer et aujourd'hui. En ce jour spécial, résidents, familles, personnels soignants et aidants, conseil d'administration et direction se sont réunis dans une ambiance festive et conviviale. Rappelons que cette structure est considérée comme un modèle d'intégration et qu'un projet d'extension est à l'ordre du jour.

La MAS Dietrich-Bonhoeffer accueille des personnes adultes déficientes intellectuelles profondes, polyhandicapées et autistes déficitaires. La moyenne d'âge des résidents de la MAS se situe autour de 40 ans. L'établissement propose différentes modalités d'accueil : l'accueil en hébergement permanent avec 40 places, l'accueil de jour avec 8 places et l'accueil temporaire avec 5 places.



SAVE
THE
DATE

Commémoration des 80 ans de la libération de Sultz-sous-Forêts le mardi 18 mars 2025.

11 NOVEMBRE 2024



En ce jour de 106^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, la cérémonie au monument aux morts de notre commune avait rassemblé une belle assistance.

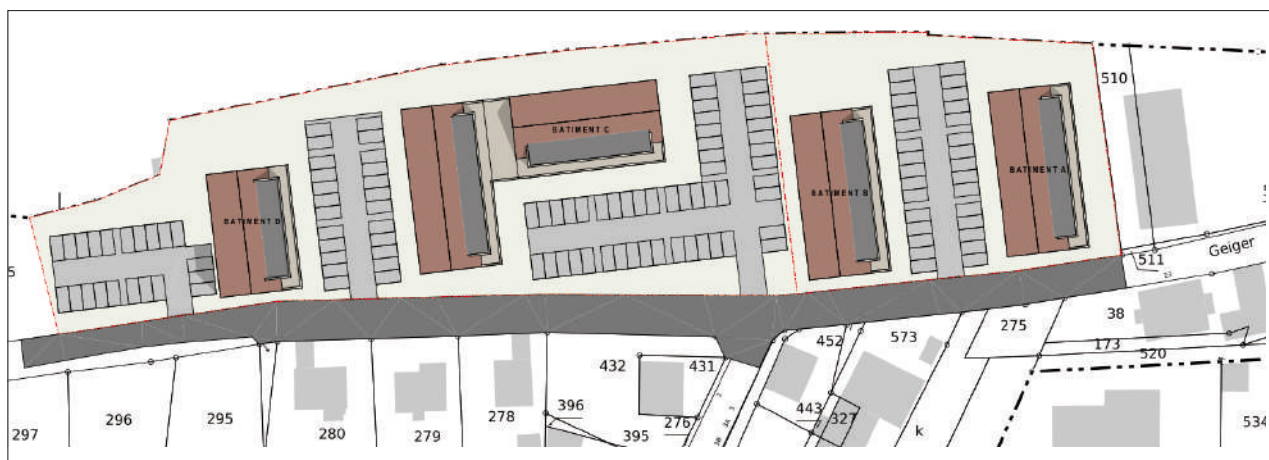
La cérémonie a été accompagnée en musique, chant et poésie par l'harmonie municipale nouvellement constituée et les élèves de nos écoles. La lecture du message du ministre des Armées et des Anciens combattants a été suivie du dépôt de gerbe puis l'allocation du maire.

Ce dernier, après avoir rappelé le contexte et les conséquences de ce 1^{er} conflit mondial, a appuyé son discours sur la fragilité de la paix :

« Face à ces réalités douloureuses, notre engagement pour la paix prend un sens encore plus profond. Commémorer ne suffit pas. Nous devons aussi agir pour que le sacrifice de nos aînés et de nos contemporains n'ait pas été vain. Dans un monde encore marqué par les conflits et les tensions, nous avons la responsabilité de promouvoir la paix, la compréhension mutuelle et la solidarité entre les peuples.

Cela commence ici, dans notre commune, dans nos quartiers, dans nos écoles. En cultivant le respect de l'autre, en luttant contre toutes les formes de discrimination et d'intolérance, en encourageant le dialogue et l'ouverture d'esprit, nous construisons, jour après jour, les fondations d'une paix durable. N'oublions jamais que c'est dans le terreau de la haine et de la peur de l'autre que germent les graines de la violence. »

ORIENTATIONS POUR L'ANCIEN SITE DE L'AFPA



Suite au rachat de l'ancien site de l'AFPA par la commune, diverses marques d'intérêt ont été déposées en mairie. L'opportunité d'un terrain plat de plus de 90 ares très proche du centre-ville ne manque pas d'atouts. Néanmoins, la plupart des porteurs de projets initiaux se sont retirés de la table des négociations au vu de l'ampleur des travaux à effectuer, du coût final engendré et surtout de la conjoncture générale qui ne facilite pas les investissements importants de ce type. Seul un grand groupe, avec des possibilités d'investissement solides aura finalement la capacité de réinvestir ce lieu pour en faire une nouvelle zone d'habitations.

À l'heure actuelle, des discussions avancées sont en cours avec l'opérateur Nexity qui souhaiterait acquérir le site et mettre en place de l'habitat mixte dans le cadre de leur programme « Nexity village ». Suite à des réunions visant à mettre en commun les attentes de la commune et les propositions de l'opérateur, des orientations générales faisant consensus ont ainsi pu germer. Au préalable, l'ensemble du bâti actuel serait démoli afin de permettre de nouvelles constructions. Les structures en place nécessiteraient des travaux trop coûteux et ne sont pas adaptées à une transformation optimisée vers de l'habitat.

Les grandes lignes des futures constructions se résument à la création de 4 bâtiments distincts :

- Un bâtiment d'une vingtaine de logements spécifiquement proposé à un public en situation précaire.
- Un deuxième bâtiment « multigénérationnel » d'une cinquantaine de logements combinant du logement senior et du logement pour petites familles.
- Un troisième bâtiment de 25 logements viserait des acheteurs intéressés par un accès direct à la propriété.
- Et un dernier bâtiment également de 25 logements serait mis en location.

Cette proposition n'est qu'une première esquisse, mais représente déjà un bon compromis entre les nouvelles règles de l'urbanisme, la densification de l'habitat demandée par le SCOTAN et les besoins de logements de la commune.

Cette opération est actuellement au stade d'une lettre d'intention de la part de Nexity en direction de la commune. Le conseil municipal est en charge de l'étudier afin de pouvoir aboutir au préalable à une promesse d'achat qui sera amenée à être concrétisée par un compromis de vente. L'opérateur quant à lui est en discussions avancées avec divers bailleurs qui souhaiteraient porter la construction de l'un ou l'autre bâtiment.

Quoi qu'il en soit, le maître mot restera la patience. D'une part, les agréments obligatoires délivrés par l'État pour de nouveaux projets portés par des bailleurs nécessitent à eux seuls près d'une année d'attente. Et d'autre part, dans le cas d'un accord entre l'opérateur et la commune, la finalisation du projet est imaginée en 2 phases par la construction au préalable de 2 bâtiments, suivis l'année d'après par les 2 autres.

La situation générale se décante petit à petit, mais il faut également garder en mémoire les quelques réserves existantes quant au coût d'une éventuelle dépollution et désamiantage du site qui ne sont pas encore connus. Sans oublier des études archéologiques obligatoires qui pourraient éventuellement aboutir à des fouilles.

Dans une programmation idéale, les travaux pour la première phase pourraient être lancés début 2026 et la deuxième phase suivrait à l'horizon 2027.

PÔLE SANTÉ

Après de nombreuses études, discussions et acquisitions foncières, le projet d'un futur pôle santé en centre-ville de notre commune peut enfin passer dans sa phase concrète. En effet, le conseil municipal a validé sa collaboration avec un opérateur pour donner vie à cette nouvelle structure.

La construction prendra forme au 3 rue du Frohnacker. L'ensemble des bâtiments existants seront démolis (à la charge de la commune) afin de vendre un terrain nu au porteur de projet. Ce dernier s'engage à racheter le terrain, construire les bâtiments et commercialiser les lots.



Les projections d'implantation permettent de mettre en place 3 bâtiments contenant des cellules adaptables pour répondre aux besoins de diverses professions médicales et paramédicales. Cette nouvelle structure s'adressera aux professionnels de santé déjà présents à Soultz-sous-Forêts et qui souhaiteraient intégrer une structure moderne, mais aussi à de nouveaux arrivants pouvant compléter l'offre médicale de notre territoire. Une attention particulière sera portée à l'arrivée de nouveaux médecins généralistes qui pourront ainsi assurer la transition et la pérennisation d'une offre indispensable pour nos concitoyens. Des discussions seront également

menées avec la pharmacie afin de définir si une intégration dans ce nouveau projet est envisageable.

Au-delà des bâtiments qui seront également soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France, il y aura la possibilité de créer une trentaine de parkings pour les patients et visiteurs.



Le personnel médical pourra quant à lui bénéficier de places de stationnement dédiées. Notre centre-ville étant relativement pauvre en places de stationnement par ailleurs, la possibilité de proposer une telle offre de places de parking serait un atout non négligeable.

La programmation imaginée prévoit une démolition des anciens bâtiments au courant de l'année 2025 et la suite des opérations dans la foulée. Ouverture au public possible début 2027.

Afin de maintenir l'équilibre d'attractivité entre la périphérie et le centre-ville, le pôle santé permettra de garder une forte dynamique au cœur de notre commune.

TRAVAUX RUE KUPFERSMATT

Les travaux de rénovation complète de la rue Kupfersmatt (réseaux d'eau et d'assainissement, ainsi qu'un nouvel enrobé) ont dû être reportés à début 2025 du fait d'une indisponibilité des entreprises couplée à une météo défavorable.

URBANISME

et travaux

ÉVOLUTION DU PÔLE SCOLAIRE ET DE LA PETITE ENFANCE

Le pôle scolaire et de la petite enfance centré autour des écoles élémentaire et maternelle bénéficiera d'une forte restructuration.



Dans le cadre de la programmation d'investissement de la communauté de communes de l'Outre-Forêt visant à la dotation de structures périscolaires adaptées à chaque commune du territoire, c'est Soultz-sous-Forêts qui est à l'ordre du jour pour fin 2025. Ainsi, une extension du périscolaire actuel par la construction d'un nouveau bâtiment est prévue afin d'augmenter la capacité d'accueil d'une centaine de places en plus. Cette démarche permettra de répondre à la demande croissante des parents en ce sens. La CCOF souhaite également y intégrer

un multi-accueil pour les enfants de 0 à 3 ans d'une capacité d'une vingtaine de places. Et pour conclure, afin de parfaire les conditions d'accueil, ces aménagements seront complétés par la création d'une nouvelle structure de restauration répondant aux besoins sans cesse accrus.

Ces projets d'envergure ne seront pas sans conséquences sur la structuration globale du site scolaire actuel. La maison forestière devra être démolie afin de laisser place aux nouvelles constructions. Pour compléter les investissements de l'intercommunalité, la commune a entamé des études afin d'effectuer en concomitance des aménagements conséquents afin d'améliorer de manière conséquente la fonctionnalité du site :

- réalisation d'un pont, rue Muntz, afin de franchir le Froeschwillerbach et ainsi créer un nouvel accès plus adapté au pôle scolaire.
- l'achat d'une parcelle derrière le préau actuel dans le but d'y mettre en place un grand parking, un dépose-minute et une zone d'accès pour les livraisons.
- la destruction et reconstruction d'un nouveau préau (accompagnées de la mise en place de nouvelles toilettes) tout en créant une nouvelle entrée principale.
- la restructuration globale de la cour avec la végétalisation adaptée afin de réduire l'effet « puits de chaleur » tout en maintenant une zone aménagée pour la pratique du sport.
- le déraccordement du réseau d'assainissement de l'ensemble des gouttières des écoles.
- la mise en place de structures occultantes qui limiteraient l'échauffement des salles de classe, tout particulièrement durant les mois les plus chauds.
- la mise en place d'un cheminement doux entre le bâtiment de l'école élémentaire et la rivière afin de créer un accès cyclo-piétonnier en direction d'une nouvelle entrée principale.

Les études approfondies, réalisées par un urbaniste spécialisé, démarreront en tout début d'année 2025 et donneront les grandes orientations de faisabilité. La communauté de communes de l'Outre-Forêt, quant à elle, souhaite lancer la phase travaux dès l'automne 2025.

Ces travaux d'envergure nécessiteront une coordination fine entre les divers acteurs concernés, mais sont clairement nécessaires au vu de la configuration actuelle des lieux et des problématiques d'accès. Cette restructuration lourde permettrait de décongestionner l'actuelle rue des écoles ainsi que la rue Muntz, de proposer un accès sécurisé aux piétons, vélos et voitures et d'aboutir à un outil complet et fonctionnel pour nos plus jeunes concitoyens.



LUMINAIRES ACCUEIL MAIRIE

L'ensemble des luminaires de l'accueil de la mairie est désormais en LED. Ceci permet un éclairage homogène et des économies d'énergie.



OUVRAGE CONTRE LES COULÉES DE BOUE – HOHWILLER

Engagés dans une politique volontariste en faveur de la lutte contre les inondations à Hohwiller, les élus de la Communauté de Communes de l'Outre-Forêt ont missionné le SDEA dans le cadre de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations) qui lui a été transférée en 2019. Conformément aux résultats des études menées sur le risque d'inondation et de coulées d'eau boueuse, la construction d'un bassin de rétention a été engagée sur le ban de la commune.



L'ouvrage de rétention situé au fond de la rue de Betschdorf permettra de stocker environ 4100 m³ pour un évènement centennal (1 risque sur 100 d'apparition chaque année) afin de limiter le risque d'inondation.

Des travaux préparatoires et la création d'un fossé provisoire de contournement ont été effectués fin octobre par l'entreprise HERRMANN TP, qui est en charge de l'exécution des travaux, avec l'accompagnement du bureau d'études SUEZ.

L'opération consiste à creuser le futur bassin et utiliser les déblais extraits pour créer une digue en terre afin d'augmenter le volume de stockage. La terre du site devra subir un premier traitement à la chaux au courant du mois de décembre puis un second traitement aux liants hydrauliques en début d'année 2025. Cette opération en deux phases permettra d'augmenter la résistance mécanique et de faciliter la mise en œuvre des terres excavées sous forme d'une digue. Les terrassements nécessiteront des conditions météo favorables à leur exécution.



Au mois d'octobre et novembre, différents essais de traitement en laboratoire ont eu lieu pour optimiser les dosages et garantir les objectifs de résistance.

Les conditions météorologiques ont été défavorables fin 2024 pour réaliser les opérations prévues. Une fenêtre météo d'une semaine sans pluie est attendue en ce début 2025 pour permettre de rattraper le retard pris au démarrage. L'objectif est de finaliser les travaux au plus tard au printemps 2025, avant la période à risque de coulées de boue.

La commune portera en parallèle la mise en place d'un bassin d'orage de 300 m³ qui fera suite à un fossé enherbé côté Est.

SAPIN ENTRÉE RUE DE LOBSANN

L'abattage du grand sapin à l'entrée de la rue de Lobsann a été nécessaire.

En effet, son système racinaire avait complètement déformé le trottoir et ainsi généré une zone accidentogène. Le trottoir en question a été remis en état dans la foulée.



RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC



Dans le cadre de la programmation de rénovation annuelle de l'éclairage public, les travaux de lancement de la nouvelle phase ont pris quelques mois de retard. En effet, la commune a demandé le subventionnement de l'État appelé « Fonds Verts » qui était garanti au départ à hauteur de 50 à 60 % de l'investissement. Une des conditions d'obtention était d'attendre la validation de la subvention avant d'engager les premiers travaux.

Une réponse était attendue pour le 1^{er} semestre 2024, puis reportée au 2^{ème} semestre 2024 et enfin reportée à nouveau à 2025... Ces reports successifs et l'opération d'économie lancée par le gouvernement laissent à penser que nous ne bénéficierons sans doute pas de cette aide. Le conseil municipal a choisi de ce fait de phaser les travaux en 2 étapes afin de pouvoir financer l'ensemble par les fonds propres de la commune. Nous ne pouvons attendre indéfiniment des subventions qui n'arrivent pas.

Ainsi, les travaux de remplacement des luminaires vers une version LED débuteront pour la nouvelle année. Le choix des entreprises a pu être effectué début décembre 2024.

PASSAGE À LA LED POUR LA SALINE

Les lumières qui équipent le théâtre de la Saline sont encore d'origine, c'est-à-dire depuis près de 25 ans. Elles répondaient parfaitement aux attentes, mais malheureusement sont maintenant en fin de vie et ne peuvent plus être réparées en cas de panne (sauf éventuels stocks encore disponibles mais de plus en plus rares). D'autre part, ce sont essentiellement des ampoules halogènes, donc fortes consommatrices d'énergie.

Dans ce cadre, le conseil municipal a validé un plan quadri-annuel de remplacement des lumières actuelles par de la LED, adaptée aux exigences de l'éclairage artistique. Le montant global des travaux est chiffré à 115 000 € HT. Cet investissement sera réparti sur les 4 prochaines années et permettra de remplacer progressivement l'ensemble de l'éclairage du théâtre.

Cette initiative est relativement novatrice. La Saline est une des premières salles de spectacle du secteur à bénéficier de la modernisation de son éclairage. L'investissement réalisé sera amorti relativement rapidement par les économies importantes réalisées grâce à la consommation conséquemment plus faible de la technologie LED.



UN ARCHI POUR MON GÎTE

La commune a répondu à un appel à manifestation d'intérêt (AMI) proposé par le parc naturel régional des Vosges du Nord dans le cadre de la rénovation du gîte communal et la transformation en hébergement touristique de l'ancienne maison Schneider devant la médiathèque. Cette candidature a été retenue et la première visite des architectes conseil a déjà eu lieu. Afin de mieux comprendre cette démarche, vous trouverez ci-dessous les tenants et aboutissants de ce programme.

Article du Parc naturel régional des Vosges du Nord

Candidatez pour bénéficier d'un accompagnement pour la rénovation ou la création de votre hébergement touristique dans du bâti ancien.

Vous avez une graine de projet, ou l'envie de mettre votre gîte au goût du jour ? « Un archi pour mon gîte » est un accompagnement idéal pour se lancer dans l'aventure de la création ou de la rénovation d'un hébergement touristique dans une vieille bâtisse des Vosges du Nord. Valoriser les spécificités architecturales et savoir-faire locaux dans un gîte touristique ou une chambre d'hôtes de charme, c'est répondre aux attentes d'une clientèle éprise de confort et d'authenticité.

Pour répondre à une telle attente, le Parc naturel régional des Vosges du Nord s'est doté d'une agence d'architecture spécialisée dans l'éco-rénovation du bâti ancien. Elle accompagne les porteurs de projet jusqu'à l'étude de faisabilité. C'est une phase exploratoire aboutissant à une esquisse budgétisée et à des préconisations précises : état des lieux du bâtiment, analyse réglementaire, définition du projet, exploration des possibilités d'aménagement, estimation des coûts et références de matériaux.

A ce jour, l'Appel à Manifestation d'Intérêt a permis à une dizaine de lauréats de bénéficier gratuitement d'une étude complète les aidant dans leurs décisions et leurs démarches. En candidatant, vous pourriez vous aussi être lauréat et bénéficier de cet accompagnement.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au printemps 2025 : la prochaine session d'analyse des dossiers se clôture le 3 février 2025, n'hésitez pas à déposer votre dossier !



CRÉATION DU SQUARE

Le projet de création d'un square le long du Froeschwillerbach est encore une fois retardé. La totalité des acteurs étaient prêts à lancer les travaux, mais une étude archéologique préalable et obligatoire nous a été notifiée suite à une évolution de la réglementation. Ce projet étant directement lié à celui de la restructuration du parc de la maison de la musique et des associations, le tout est en stand by. Ces recherches archéologiques sont prévues fin février 2025 et dans l'hypothèse que rien de remarquable ne soit découvert, permettra dans la foulée le démarrage de travaux.

FUTURS DU COMMERCE ET COMMERCE DU FUTUR LES PISTES POUR NOTRE COMMUNE

La 14^e édition des rencontres annuelles de l'Alsace du Nord, le 12 octobre à Walbourg, a eu pour thème « Futurs du commerce et commerce du futur ». Le maire de Soultz-sous-Forêts et le vice-président de la communauté de communes, chargé du développement économique, ont été invités à participer à une table ronde pour expliquer la stratégie de développement du commerce dans la communauté de communes de l'Outre-Forêt, avec un zoom particulier sur Soultz-sous-Forêts, acteur majeur du commerce dans le territoire. Rappelons que notre ville concentre 40% des commerces et services de moins de 300m² de la communauté de communes et dispose de trois supermarchés. Sans revenir sur l'ensemble de la conférence, un certain nombre d'enseignements se dégagent des débats ...



LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE EST UN INCONTOURNABLE DE L'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE

En 2010, une étude a montré qu'à l'époque, si 62 % des achats alimentaires étaient réalisés dans le territoire, ce taux n'était que de 14 % en non-alimentaire. En 2014 la part des achats en non-alimentaire était même descendu à 10 %.

Il a fallu la restructuration de la zone commerciale en périphérie pour donner une nouvelle impulsion à l'offre, et relocaliser, ainsi, une partie des comportements d'achats.

Les résultats se sont rapidement traduits dans les indicateurs : sur la période de 2019 à 2024, la part des achats en alimentaire dans la communauté de communes a atteint 76 % et, surtout, un taux de 23 % a été constaté en non-alimentaire. Avec ce dernier chiffre le territoire retrouve une certaine normalité par rapport à son potentiel.

L'ATTRACTIVITÉ DES CENTRES-VILLES, LE LEVIER POUR FAIRE BÉNÉFICIER LES CENTRALITÉS DE CETTE RELOCATION

L'accessibilité, le renforcement des « générateurs de flux par les services », la densité de l'habitat et l'animation des centres-villes constituent les fondamentaux d'une telle politique.

Soultz-sous-Forêts a entamé, dès 2010, une politique allant dans ce sens.

Quelques marqueurs forts ont structuré cette première phase : la création du pôle échange multi-modal autour de la gare, l'instauration de la zone bleue, la création des voies de circulation douces, la transformation de la mairie en pôle des services, la rénovation des écoles, de l'école de musique, et l'implantation du périscolaire en centre-ville,



le renforcement du secteur médico-social, la forte densification de l'habitat en centre-ville et la création des Jardins de La Saline avec, notamment, le Forum.

Une deuxième phase est aujourd'hui engagée par la municipalité avec un certain nombre de projets en cours ou en devenir : la création d'une maison de santé, la mutation de la gare vers un véritable espace de services, le développement de la convivialité des espaces publics, et la nécessité d'un aménagement des abords du supermarché de centre-ville, sans oublier l'animation touristique de la localité.

L'intervention du maire de Reichshoffen, lors de cette conférence, relatant le succès des boutiques à l'essai a, par ailleurs, permis de rappeler l'existence d'autres outils ayant vocation à accompagner la dynamique commerciale d'un centre-ville.

Le maire de Soultz-sous-Forêts a confirmé que des réflexions autour des boutiques à l'essai, ainsi que des évolutions du PLU pour concentrer les commerces de moins de 300 m² dans le périmètre du centre-ville, ou pour contrôler le changement de destination des locaux dans ce périmètre, figurent également dans la feuille de route de la municipalité.

LA QUESTION DES INNOVATIONS À L'IMAGE DE LA CONCIERGERIE DIGITALE

Les horaires d'ouverture des magasins, l'évolution des horaires de travail, la fréquence des déplacements professionnels, souvent bien au-delà des heures d'ouverture des magasins, favorisent les achats par internet et la livraison de colis, notamment hors domicile grâce à des points relais.



Face à cette situation, alors que la gare de Soultz-sous-Forêts comptabilise près de 280.000 passages par an, la Communauté de communes a décidé d'implanter une conciergerie digitale sur le parvis de la gare afin de faciliter les achats dans les commerces de proximité. Le coût de ce service est entièrement pris en charge par la collectivité !

Aux commerçants et aux clients de se l'approprier !

TOURISME

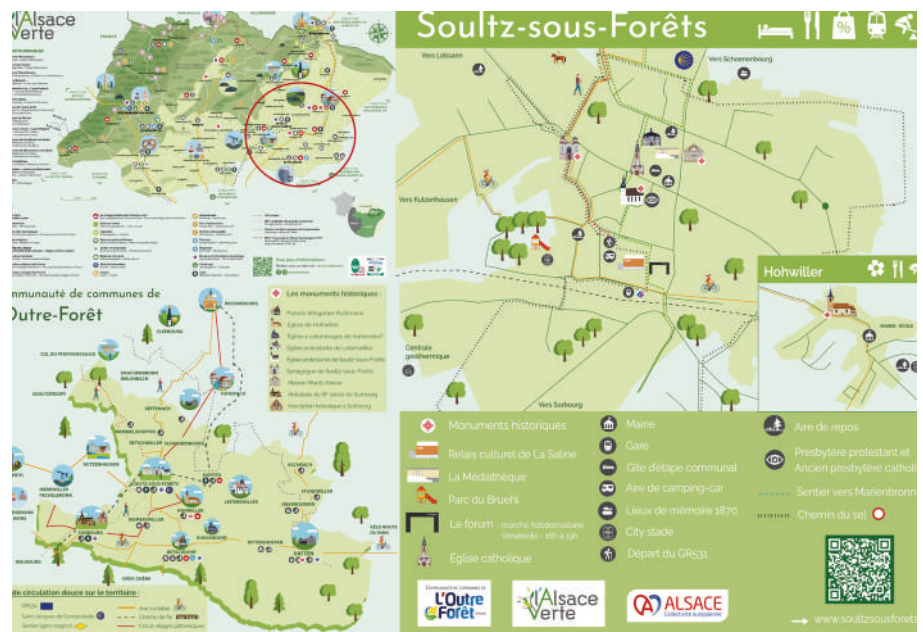
L'ÉQUIPEMENT DE LA LOCALITÉ SE POURSUIT...

Si Soultz-sous-Forêts n'est pas considérée comme une destination touristique majeure, malgré ses quatre monuments historiques, sur les neuf que compte la Communauté de Communes, notre ville constitue néanmoins un point d'appui incontournable de l'animation touristique du territoire : en tant que carrefour des itinéraires cyclables et pédestres, et, grâce à la gare, en tant que porte d'entrée de l'Alsace Verte en Alsace du Nord. Tout au long de l'année 2024 l'aire de service du Bruehl a été mis en place et l'écran d'information touristique a été installé sur le parvis de la gare. En 2025 sont programmés l'aire d'accueil du Froeschwillerbach, également dénommé le square, la mise en place du service de vélos libre-service à la gare, et l'aménagement de l'aire de départ du GR531.

L'AIRE DE SERVICE DU BRUEHL

Dans notre édition de juin nous avons signalé l'implantation des tables et bancs dans l'aire de service. Au cours du deuxième semestre ce sont les appuis vélos, la poubelle, et surtout la table d'informations qui ont été installés. Avec la proximité des toilettes automatiques du Bruehl, du chapiteau, et du point d'eau de l'aire de camping-car, la quasi-totalité des dispositifs d'une aire de service est disponible.

La carte de la table d'informations est structurée en 3 niveaux avec des zooms successifs : la carte touristique de l'Alsace Verte, la présentation des principales richesses et voies cyclables et pédestres du territoire de la Communauté de Communes, et le détail des sites à visiter dans la localité où est implantée la table d'informations.



UN SERVICE DE VÉLOS EN LIBRE-SERVICE À LA GARE MI-2025



La Communauté de Communes a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt de la Région pour la mise en place d'un service vélos en libre-service en gare. La candidature a été retenue et la gare de Soultz-sous-Forêts va faire partie, en compagnie de Wissembourg et de Haguenau, des 52 premières gares du Grand Est à être dotées de ce service.

L'objectif est d'offrir aux usagers du TER une solution pour le « dernier kilomètre », en cas de déplacements occasionnels.

La location est en boucle fermée, c'est-à-dire qu'il faut rendre le vélo là où on l'a pris. La durée de location vise un usage à la journée, éventuellement du jour au lendemain, en nombre d'heures. La tarification va être fixée en conséquence. Le service sera accessible 7/7 jours 24/24 heures, grâce à des stations automatiques.

L'orientation résolument « occasionnelle » du service en fait d'abord un outil de développement touristique. Pour la région ce dispositif complète les outils déjà en place : le stationnement sécurisé en gare, dont la sécurité va être renforcée, et les vélos embarqués dans les trains.

L'ÉCRAN INTERACTIF DU PARVIS DE LA GARE ÉLARGIT LE SCOPE D'INFORMATIONS DISPONIBLES

Un nouveau pas a été franchi concernant les informations disponibles sur l'écran interactif.

Grâce à la coopération entre La Saline et l'Alsace Verte le programme culturel est maintenant disponible.

Et le programme des animations de Noël a également été présent.



L'AMÉNAGEMENT DE L'AIRE DE DÉPART DU GR531

Soultz-sous-Forêts est ville départ du sentier de grande randonnée GR531. Un projet d'aménagement de l'aire de départ, au fond du parking derrière le supermarché, a été inscrit dans le plan paysage de traversée des Vosges. Il comprendra un écran d'information et une « théâtralisation » rappelant que cette aire de départ se situe sur le site de l'ancien château féodal des Fleckenstein, érigé en 1259 et détruit vers 1630. Comme l'évoque le photomontage, cette théâtralisation comportera la copie d'un vestige du château et quatre panneaux d'informations consacrés à l'histoire du château.



OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE 2024/2025 :

Quoi de mieux qu'un vendredi 13 pour lancer la nouvelle saison culturelle à la Saline ? Toutes les étoiles étaient alignées pour vivre un bon moment.

2024/2025 ne sera pas seulement un bon cru, mais plus certainement un des meilleurs ! Les équipes de la Saline autour de la directrice Émilie Keller et celles de la Nef autour de Marie-Aude Schaller ont réalisé un travail d'exception pour vous concocter une programmation de haut vol. Vous passerez du rire aux larmes, de la découverte à l'émerveillement, d'une rencontre au partage...

La présence d'un public nombreux, conquis par la présentation, confirme que les pôles culturels des zones rurales, que nous sommes, proposent une offre diversifiée, de qualité et pour tous publics.

La magnifique interprétation du « bal perdu » par la compagnie Firmin et Hector, débutée au théâtre et conclue en dansant dans la salle du bas, nous a replongé dans une période heureuse d'antan où les bals marquaient le plaisir de se retrouver après une dure semaine de labeur. La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié offert par la commune et accompagnée des produits du marché hebdo (fruits, légumes et tartes flambées). Un grand merci à l'association de bénévoles ASSALINE qui a préparé et servi avec énergie les victuailles offertes aux convives.

La saison se poursuit depuis sous les meilleurs hospices, avec plusieurs représentations qui affichent complet !

La deuxième partie de saison s'annonce tout aussi fructueuse avec des propositions qui raviront les amateurs de théâtre, de musique et de spectacle jeune public.

Pour cette occasion ne manquez pas :

Je suis tigre, le vendredi 17 janvier à 19h30 : une proposition d'acrodanse jeune public, qui explore la notion d'amitié et de résilience face à l'exil et la guerre. Vous retrouverez notamment ce spectacle dans la programmation du festival Décadanse porté par les scènes du Nord Alsace.

La maison en petit cube, le mercredi 29 janvier à 10h : un spectacle de marionnettes et d'ombres colorées qui nous apporte un magnifique travail sur la mémoire et la vieillesse.

Michèle doit-on t'en vouloir d'avoir fait un selfie à Auschwitz ? le vendredi 7 février. Une proposition de théâtre qui revient sur un fait divers et un emballement virtuel conséquent déclenchant un débat enflammé et un harcèlement numérique.

A la croisée des chemins le vendredi 4 avril : un concert dessiné qui s'écoute autant qu'il se regarde et se vit comme dans un atelier éphémère.

Retrouvez l'ensemble de l'offre culturelle sur le site internet de la saline : www.la-saline.fr et sur la page facebook de la structure.





ÉCOLE DE MUSIQUE

À l'école de musique, le nombre d'inscrits a augmenté : 171

Piano :	47	Trompette :	7	Chorale Adulte :	12
Guitare :	20	Chant :	1	Orchestre des jeunes :	10 musiciens
Violon :	12	Clarinette :	9	Orchestre Concordia :	18 musiciens
Violoncelle :	2	Saxophone :	8	Atelier Rock :	11 musiciens
Batterie :	17	Flûte traversière :	5	Orchestre à cordes :	3 musiciens
Baryton :	6	Eveil :	9		
Trombone :	4	Orchestre seul :	2		

Les élèves de Sultz-sous-Forêts-Hohwiller représentent 40 % de l'effectif. L'école de musique rayonne par ailleurs sur 23 autres communes. Les autres communes de la communauté de communes de l'Outre-Forêt représentent 35 % des élèves soit un total de 75 % pour notre intercommunalité. Mais il y a aussi 13 % qui viennent de Sauer-Pechelbronn, 10 % du pays de Wissembourg et même 2 % de la communauté d'agglomération de Haguenau.

NUIT DE LA CULTURE 2025

www.nuitsdelecture.fr

Les patrimoines 23 – 26 janvier 2025

Nuits de la lecture

DIFFUSION DU FILM

À la rencontre de nos patrimoines

suivi d'un échange avec Monsieur Pierre Mammosser

Vendredi 24 janvier 2025 à 18h30
Médiathèque de Sultz-sous-Forêts

Gratuit, sur réservation.
Inscription et renseignements au 03.88.80.60.63
ou par mail à mediatheque@sultzsousforets.com

MINISTÈRE DE LA CULTURE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OUTRE-FORÊT

CNL

LE FIGARO LA TRIBUNE Le Point le Bouffon TV5 MONDE radiofrance france+tv

pass Culture RATP Up ONE KLF 56DL (BnF)

Vendredi 24/01 à 18h30

9^{ème} édition - Nuits de la lecture 2025 :

« A la rencontre de nos patrimoines »

gratuit

sur réservation au 03 88 80 60 63

ou par mail à :

mediatheque@sultzsousforets.com

Cette année le thème de la 9^{ème} édition des Nuits de la lecture s'oriente vers les patrimoines.

« Le patrimoine peut être collectif et procède d'un héritage commun qui se mesure à l'échelle d'un territoire, d'une nation et parfois de l'humanité. »

Dans ce cadre-là, la Médiathèque vous propose la projection du film « À la rencontre de nos patrimoines » réalisé par la commune de Sultz-sous-Forêts et s'en suivra à un échange avec Monsieur Pierre Mammosser. Nous découvrirons l'héritage de la commune à travers ses lieux emblématiques qui permettra de faire un parallèle entre l'existant et l'ancien.

STATION D'ÉPURATION (STEP) DU SICTEU DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Chaque jour, une personne utilise environ 165 litres d'eau, qui sont évacuées par les réseaux d'assainissement. Il est crucial de les traiter pour plusieurs raisons :

- Protection de l'environnement : Les eaux usées contiennent des polluants qui peuvent nuire aux écosystèmes aquatiques.
- Santé publique : Le traitement des eaux usées élimine les agents pathogènes et les contaminants, réduisant ainsi les risques de maladies.
- Ressources en eau : Le traitement permet de réutiliser l'eau pour certaines applications, contribuant à la gestion durable des ressources en eau.

■ À quoi sert une station d'épuration :

Une station d'épuration joue un rôle crucial dans la protection de l'environnement : elle élimine les impuretés grâce à divers processus physiques et biochimiques pour rendre une eau suffisamment propre mais non potable pour être réintroduite dans l'environnement sans causer de pollution.

Les quatre étapes de fonctionnement :

a) le prétraitement : les eaux usées sont tout d'abord débarrassées des gros déchets (sacs plastiques, papiers, bois, etc.), puis du sable et des matières lourdes et, enfin, des substances légères comme les huiles, l'essence et diverses graisses.

b) Le traitement biologique identique aux mécanismes d'épuration dans la nature.

- 1^{ère} étape : les eaux passent dans un bassin contenant une multitude de bactéries qui forment des « boues activées » se nourrissant des pollutions et nettoyant ainsi les eaux. A l'issue de la 1^{ère} étape, environ 90% des impuretés sont décomposées.
- 2^{ème} étape : les boues activées sont ensuite dirigées vers un second bassin où elles décantent. L'eau surnageant se clarifie petit à petit et, lorsqu'elle est totalement épurée, peut être rejetée dans la rivière. Les boues qui se sont déposées au fond du bassin sont, quant à elles, pompées et traitées.

c) Valorisation des boues

- Après leur pompage, les boues sont déshydratées avec de la chaux et, si elles sont de bonne qualité, valorisées en agriculture dans les limites de la réglementation.

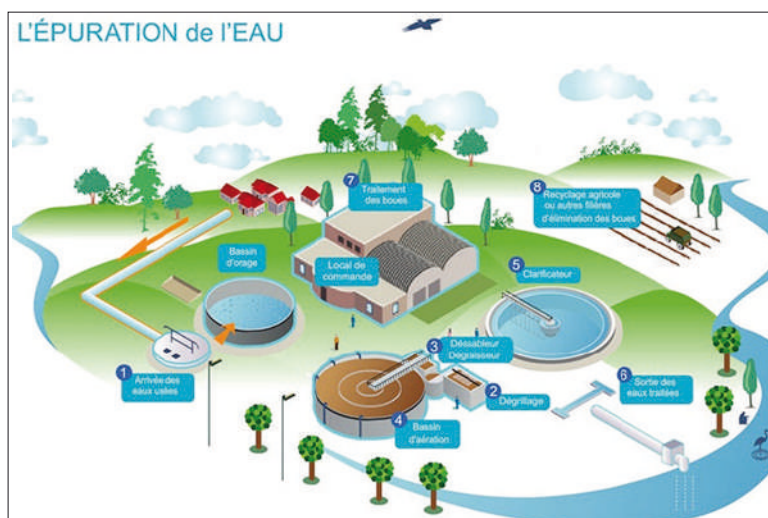
d) contrôle et rejet en rivière

- Des échantillons sont prélevés aux différents stades du procédé d'épuration pour en contrôler le bon fonctionnement. L'eau satisfaisant aux normes européennes est restituée à la rivière dans le respect de la biodiversité.

■ La station d'épuration de Hoffen (STEP) :

La station d'épuration de HOFFEN traite les effluents des 10 communes membres du SICTEU de Soultz-Sous-Forêts mais également les effluents de l'ancien camp militaire et de la cité des Cadres à OBERROEDERN. Elle fut construite par la société France ASSAINISSEMENT.

Elle est de type boues activées en aération prolongée. Elle a été mise en service en novembre 1990 et est exploitée par le SDEA (Syndicats des Eaux et d'Assainissement Alsace-Moselle). Elle se situe sur le banc de la commune de Hoffen, au sud-Est de Leiterswiller, en bordure de la RD n°76, au niveau du lieu-dit « Erlen » et à proximité du Seltzbach. Ses capacités nominales sont données dans le tableau ci-contre (données SATESA).



Paramètres	Capacité	Unité
Débit maximal par temps de pluie (SATESA)	205	m ³ /h
Débit maximal lors de la conception de la STEP	185	m ³ /h
Capacité de traitement	1635	m ³ /j
Matières en suspension	330	Kg/j
Capacité réelle de traitement	5500	EH(Équivalents-Habitants)

Les eaux traitées par la station d'épuration de HOFFEN sont rejetées dans le Seltzbach, affluent de la Sauer. Les principaux usages du Seltzbach sont l'abreuvement des animaux, l'exutoire pluvial et les loisirs (pêche – cours d'eau de 2^{ème} catégorie piscicole). La station traitait (en 2017) les effluents de 6311 habitants, soit à peu près 15% de plus de sa capacité initiale.

L'estimation de l'accroissement de la population d'ici 2040 a été réalisée en se basant sur les prévisions d'expansion urbaine et le taux d'urbanisation indiqués dans le SCOTAN (Schéma de Cohérence Territoriale de l'Alsace du Nord). D'après ces projections, qui s'appuient sur le taux d'urbanisation actuel, on s'attend à une hausse de la population, avec une augmentation de 1 304 personnes à court terme et de 1 298 à long terme, atteignant un total de 8 913 habitants en 2040, soit une croissance de 2 602 résidents. Cette augmentation démographique, couplée aux nouvelles normes concernant le traitement des eaux usées et la gestion des boues, nécessite la construction d'une nouvelle station d'épuration.

Le coût pour la filière Eau :

La décision de construire une nouvelle chaîne de traitement de l'eau a été prise à la suite du diagnostic réalisé en 2017. Cette décision est aussi motivée par le vieillissement des installations existantes et la hausse des prix de l'énergie, entraînant une augmentation significative des coûts d'exploitation.

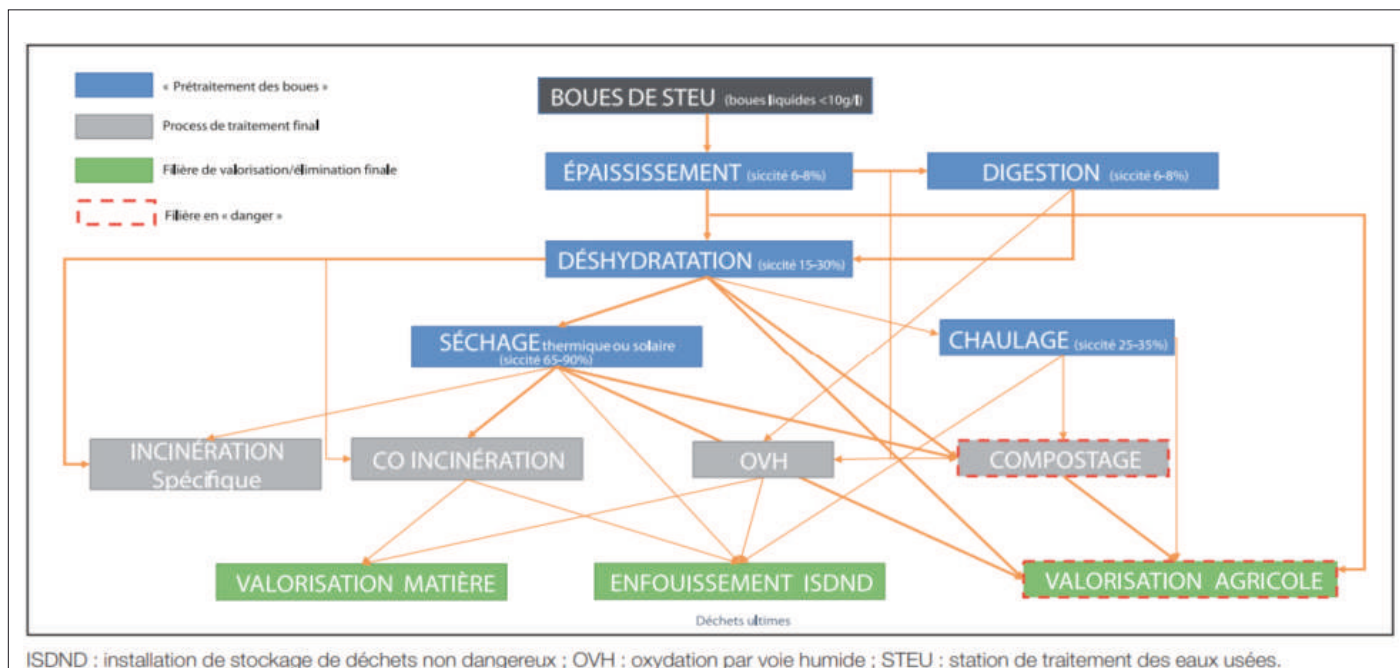
Voici le tableau récapitulatif des équipements de la filière eau avec les coûts associés.

Filière Eau	Construction d'une nouvelle station d'épuration
Prétraitements	310 000 €
Bassin d'aération	1 280 000 €
Clarification-recirculation	750 000 €
Traitement phosphore	60 000 €
Postes toutes eaux – ouvrages de comptage – aire à sable	180 000 €
Instrumentation	70 000 €
Réseaux enterrés	170 000 €
Zone de rejet végétalisée	30 000 €
Total	2 850 000 €HT

Le coût pour la filière Boues :

- Destination des boues envisageables selon le type de filière

Le schéma ci-dessous illustre la grande diversité des filières de gestion des boues en France et sa complexité.



- La solution de la filière boues pour la station d'épuration de Hoffen

La solution de l'épandage agricole est retenue car elle présente à ce jour des surfaces d'épandage largement suffisante et la meilleure solution d'un point de vue technique, environnemental et financier. En effet, l'incinération des boues représenterait des coûts disproportionnés et les capacités en incinération dans le secteur sont aujourd'hui quasiment inexistantes.

CITOYENNETÉ

et environnement

Toutefois afin de limiter le volume de stockage, il est nécessaire de réduire les volumes à épandre, il est souvent préférable de déshydrater les boues avant de les utiliser comme amendement agricole après chaulage. Le chaulage aide aussi à stabiliser et assainir les boues, réduisant les odeurs et les pathogènes.

Après traitement, les boues sont stockées dans un espace couvert. Pour une capacité de stockage de dix mois, il faudrait environ 820m³, soit une surface de 650m² pour une hauteur de 1,5m.

Pour réduire davantage les volumes, le séchage des boues est une option. Les boues déshydratées à environ 20 % de siccité sont alors placées dans une serre de séchage solaire. Ce système permet d'atteindre une siccité de 80 % en piégeant le rayonnement solaire, ce qui augmente la température et facilite l'évaporation de l'eau. En hiver, la serre protège les boues des conditions climatiques défavorables et il est nécessaire de chauffer le sol pour maintenir l'efficacité du séchage.

Ci-dessous les tableaux permettant de synthétiser l'ensemble des coûts d'investissement et le coût d'exploitation concernant la Filière Eau et la Filière Boues :



Coûts d'investissement		Construction de la nouvelle station d'épuration	
Filière Eau			2 850 000 €HT
Filière Boues			1 500 000 €HT
Déshydratation + séchage solaire			
Postes généraux			1 200 000 €HT
Total général			5 550 000 €HT
Coûts d'exploitation (y compris élimination des boues)		Construction de la nouvelle station d'épuration	
Filière Eau			160 000 €HT
Filière Boues			85 000 €HT
Déshydratation + séchage solaire			
Total général			245 000 €HT
Coûts globaux (coût d'investissement + 20 ans de coûts d'exploitation)		Construction de la nouvelle station d'épuration	
Total général avec déshydratation + séchage solaire			10 450 000 €HT

La nouvelle station d'épuration (schéma d'implantation ci-dessous) sera semblable à peu de chose prêt à la station d'épuration de Mietesheim que l'on peut voir ci-dessus.



■ Fête de fin d'année

Avant de partir en congés d'été, les élèves de nos écoles ont été invités à participer à une kermesse dans le parc du Bruehl. Cet événement était organisé par l'association de parents d'élèves Récré'Action. Le moins que l'on puisse dire est que nos jeunes ont été gâtés par les nombreuses activités (pour certaines très originales) qui leur ont été proposées : château gonflable, ateliers jeux, reconstitution d'un camp militaire, grimpe dans les arbres... Même monsieur le Maire a été invité à s'élever dans les branches. Un bon moment de convivialité avant de se retrouver à l'école ou au collège en septembre.



■ Rentrée des classes

Moment très fort de la vie de nos écoliers, la rentrée des classes ne laisse indifférent ni les enfants, ni les parents. Cette année encore, les émotions auront été au rendez-vous au moment de retrouver une nouvelle classe, découvrir un nouvel enseignant. Force est de constater que nos jeunes avaient pour la plupart le sourire pour retrouver les copains et se lancer dans une nouvelle année scolaire. On leur souhaite à tous une pleine réussite !

■ Quelques chiffres

Les effectifs à la rentrée scolaire 2024-25 de l'école élémentaire : 189, sont en diminution par rapport à la rentrée 2023-2024 : 195. Les effectifs sont en baisse constante et nous risquons une fermeture de classe si la tendance devait se poursuivre.

76 bilingues					
CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
17	13	14	18	14	
102 monolingues					
CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS
17	21	18	19	27	11

Les effectifs à la rentrée scolaire 2024-25 de l'école maternelle : 84 sont aussi en nette diminution par rapport à l'an dernier : 99

- 2 classes bilingues : une classe de petits /moyens avec 26 élèves et une classe de petits/grands avec 23 élèves.
- 2 classes monolingues : une classe de petits/moyens avec 19 élèves et une classe de petits/grands avec 16 élèves.

■ Défilé de la St-Martin

Comme de tradition, les élèves de l'école maternelle accompagnés de leurs enseignants ont défilé pour la St-Martin. Leur parcours au départ de l'école les a amenés jusqu'au kiosque devant la Saline. Chants et comptines ont ravi parents et visiteurs du marché hebdomadaire.



■ La fibre arrive



Les 2 bâtiments de nos écoles maternelle et élémentaire seront bientôt dotés d'un branchement à la fibre optique. Cela accélérera la connexion internet pour l'ensemble du parc informatique.

De plus, l'école maternelle accueillera un deuxième écran interactif qui couvrira ainsi les besoins de toutes les classes.

DU CÔTÉ des associations

STAGE D'ÉTÉ DE LA JSOF

À la fin des vacances scolaires, de nombreux jeunes footballeurs ont pu participer à un stage d'une semaine sur les terrains du Rebmath. Ils étaient plus d'une centaine de différentes catégories à s'élaner chaque matin dans les exercices proposés par les éducateurs. Un repas commun a permis de développer l'esprit d'équipe et de camaraderie. La remise des médailles en fin de semaine a été quant à elle beaucoup plus solennelle. On a ainsi pu lire de la joie et de la fierté dans les yeux de tous les participants.



GRAND PRIX DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Le Vélo Club Nord Alsace a fêté ses 40 ans cette année tout en organisant le 39^e grand prix de Soultz-sous-Forêts. Une organisation précise et maîtrisée sur les circuits, accompagnée d'une installation conviviale dans les locaux de l'entreprise Günther Tools, attirent chaque année de nombreux coureurs issus de différents pays. L'Outre-Forêt ne propose que peu de terrains plats et il en va de même pour le circuit proposé. Il va sans dire que les cyclistes présents ont senti une fois de plus la pente à la sortie de notre commune. Le plaisir n'en aura été que plus grand lors du passage de la ligne d'arrivée.



THÉÂTRE SOUS LE FORUM

Dans le cadre des animations d'été sous le Forum, l'association Soultz Imagin', a organisé un week-end théâtral les 3 et 4 août qui a enchanté le public. Les festivités ont débuté avec les jeunes Saltimbanques, qui ont interprété « Le conseil des parents » de Jérôme Wuittenez. Les élèves de 6^e et 5^e, issus de la classe d'improvisation de Sarah Weiss au collège de Soultz-sous-Forêts, ont impressionné le public par leur maîtrise et leur talent prometteur pour la scène. Ensuite, les Saltimbanques, la troupe adultes, ont pris le relais avec « Une soirée d'enfer » de Jean-Pierre Martinez. Cette comédie explorait comment, en une seule soirée et sans quitter la maison, il est possible de commettre les sept péchés capitaux. Les deux pièces ont été applaudies pour leur qualité et l'énergie débordante des acteurs qui ont bravé sans fléchir les caprices de la météo.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Faisant suite à la rentrée des classes, les associations se sont installées dans l'espace sportif du Rebmath dans le cadre du Forum des associations. Sous la houlette de l'Omacsl 13 associations ont animé une belle après-midi. Un soleil radieux, des jeunes avec plein d'énergie et un savoir-faire reconnu de nos associations étaient les piliers de cette manifestation. Un grand merci à tous les participants !

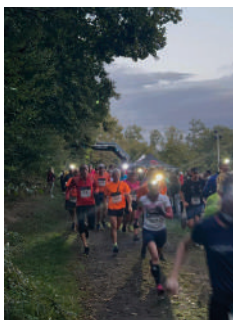


RANDONNÉES DE L'OUTRE-FORÊT

Cette année l'amicale cyclotouriste de Soultz-sous-Forêts a pu fêter le 40^e anniversaire des Randos de l'Outre-Forêt. Une édition assurément spéciale où la météo a fait la part belle aux circuits de VTT. Un programme très large a été proposé aux différentes catégories de randonneurs : un circuit de marche de 10 km, 4 circuits de VTT, 5 circuits de vélo course et 3 circuits de Gravel. Chacun aura pu trouver son bonheur au départ de la Saline et plus de 300 coureurs se sont répartis sur l'ensemble du programme à leur disposition. Une organisation au top comme chaque année.

COURSE DES LAMBELE

Cette nouvelle édition du trail nocturne des Lambele, organisé par l'association des coureurs de la Saline, a une fois de plus rassemblé un grand nombre de participants. Ils étaient plus de 400 à s'élaner dans le parcours qui les amènera de nuit, à la simple lumière d'une frontale, vers l'arrivée. Une ambiance agréable, une organisation au rendez-vous et la nuit qui fait à chaque fois son petit effet confirment une fois de plus la réussite d'une très belle édition.



MARCHÉ AUX PUCES

En ce 2^e dimanche de septembre, tous les feux étaient au vert dans le parc du Bruehl, pour accueillir dans les meilleures conditions plus de 1200 m linéaires de stands. La journée avait très bien commencé, mais la pluie a quelque peu gâché la fête. Malgré les contraintes météo, de nombreux chineurs se sont déplacés pour aller à la rencontre des valeureux vendeurs qui ont bravé les gouttes. Une fois de plus une superbe organisation portée par l'association de la défense de la ligne ferroviaire et du club de karaté.

UN AUTOMNE FESTIF ET GUSTATIF AU FCSK

Le Football Club de Soultz Kutzenhausen a organisé cet automne deux fêtes gustatives. D'une part une fête de la bière dans l'esprit de l'Oktoberfest à Munich et d'autre part le traditionnel Kesselfleisch au club house. Ces deux événements ont fait salle comble et l'ensemble des participants aura pu profiter du savoir faire en cuisine et de l'ambiance conviviale de ces manifestations.



FÊTE DE LA POMME

L'association du verger de la Schwamm avait concocté une nouvelle fête de la pomme en ce début du mois d'octobre à la Saline. Les animaux de la ferme constituaient le fil conducteur de cette nouvelle édition. Une superbe décoration, notamment l'exposition d'une quinzaine de variétés de pommes, des exposants variés et des ateliers pédagogiques ont été les points forts de cette journée. Une nouveauté était à l'ordre du jour : un repas sur place a été proposé aux visiteurs.



LOTO

La 3^e édition du loto de l'association Récré'Action à la Saline a fait salle comble. Ils étaient plus de 420 participants à braver le hasard. Sous la houlette du maître de cérémonie Jérôme qui a manié d'une main de maître chaque tirage, les lots se sont enchaînés à un bon rythme. Plus de 7000 € de gains ont été distribués. Cette réussite marque le soutien à l'association qui œuvre quotidiennement pour financer les projets scolaires des écoles de Soultz-sous-Forêts. Grâce à ces actions, les coûts des voyages d'études des collégiens, les classes de découvertes et les sorties des élèves de l'élémentaire et de la maternelle sont réduits, ainsi qu'une généreuse participation au financement du matériel pédagogique.



LA SOULTZ'OISE

La première édition de la Soultz'Oise, course solidaire, en soutien de la recherche contre le cancer, a été un moment fort en ce dimanche 20 octobre 2024.

Le moins que l'on puisse dire est que les coureurs et marcheurs ont répondu en nombre !!! Une vague rose a envahi la place du général De Gaulle devant La Saline. Vous étiez plus de 1 100 au départ des 2 circuits.

Une belle organisation de l'Omacsl qui a pu s'appuyer sur ses bénévoles qui n'ont pas chômé pour la pleine réussite de cette manifestation.

DJ, animateur, préparateur physique et foodtrucks, tout était réuni pour donner un esprit de fête à l'octobre rose soultzois.

L'ensemble des bénéficiaires, soit plus de 11000 €, ont été remis par le président de l'Omacsl à l'association cœur de sables.



CYCLO-CROSS

Pour la 6^e édition du cyclo-cross, plus d'une centaine de coureurs s'étaient donnés rendez-vous autour du gymnase du collège. Le Vélo Club Nord Alsace avait préparé des circuits très techniques rendus plus difficiles avec la pluie tombante. Mais que serait un cyclo-cross sans boue ? Très certainement un événement pas tout à fait abouti. Il n'en a rien été pour 2024 où les cyclistes ont enchaîné montées, descentes et virages dans les meilleures conditions pour salir leurs tenues et vélos. L'organisateur avait prévu de quoi sustenter spectateurs et coureurs tout au long de la journée et tout particulièrement les fameux Dampfnudle qui ont fait l'unanimité. A noter la présence d'une invitée de marque : Messane Bräutigam, championne du monde junior du RSV Rheinzabern.e



REMISE DIPLÔMES DON DU SANG

En cette fin de mois de novembre, l'association Sang pour 100 a organisé une remise de diplômes aux donneurs de sang les plus assidus. Nombreux ont été les récipiendaires qui participent régulièrement aux dons. Il est à noter que la distinction la plus élevée était destinée à un donneur ayant réalisé pour de 200 dons. Grand merci à tous pour cette action bénévole et essentielle !



NOUVELLE SECTION À L'ASSOCIATION GYM À L'ENVERS

Depuis octobre 2024, à la demande de certains parents, il a été créé une nouvelle section de gym récréative pour les tout petits de 3 à 6 ans le mercredi après-midi hors vacances scolaires. Il y a encore de la place.

DISSOLUTION SOFAR

Sur demande de l'assemblée générale du 15 novembre 2024, la dissolution et la liquidation des biens de l'association Solidarité Outre-Forêt Accueil Réfugiés (SOFAR) a été prononcée le 29 novembre 2024 au cours d'une assemblée générale extraordinaire.



La Collectivité européenne d'Alsace en action près de chez vous

R-PASS : un projet d'avenir pour l'Alsace

La question du report des poids lourds en transit sur les axes principaux alsaciens est une forte préoccupation pour tous et la situation devient plus urgente chaque jour. Ce sont 1500 camions supplémentaires en transit par jour en moyenne entre 2023 et 2024. Cet afflux qui occasionne bouchons, accidents, pollution atmosphérique et nuisances sonores n'est plus acceptable.

La Collectivité européenne d'Alsace a donc décidé, lors de sa session du 21 octobre, la mise en place d'une contribution «R-Pass» sur ces axes début 2027. Les recettes générées seront réinvesties au bénéfice des mobilités et de l'économie alsacienne. La concertation sera également poursuivie avec les acteurs économiques alsaciens, afin de trouver les voies légales permettant de limiter les effets pour les entreprises de nos territoires et de justes compensations.

Vos conseillers d'Alsace, Stéphanie Kochert et Paul Heintz se tiennent à votre disposition pour échanger sur vos idées et attentes pour le territoire Nord Alsace et travailler de concert, afin d'améliorer votre qualité de vie.

**Meilleurs vœux à tous, pour la nouvelle année !
Härlzliche Glückwünsch in älle, fir s neje Jahr !**



Des panneaux solaires pour les collèges

Solärzelle fir d Sekundärschüele

386 m² de panneaux solaires ont été installés sur la toiture du collège de l'Outre-Forêt de Soultz-sous-Forêts et 510 m² sur celle du collège Otfried de Wissembourg.

La Collectivité européenne d'Alsace mène une politique volontariste en faveur de la production d'électricité photovoltaïque (25 000 m² de panneaux photovoltaïques installés sur 44 sites dont 41 collèges à l'échéance fin 2024). La production totale annuelle équivaut à la consommation électrique de 1500 foyers (4 personnes). L'électricité produite est autoconsommée en priorité et permet de couvrir entre 30 et 50 % des besoins annuels en électricité des sites équipés. Les toitures de ces derniers sont dans la plupart des cas préalablement rénovées, permettant d'améliorer la performance thermique.

La réflexion photovoltaïque est en cours pour le collège de Seltz, celle du collège de Lauterbourg n'est pour l'instant pas envisagée (couverture en tuiles en secteur ABF, Architectes des Bâtiments de France). L'investissement de la Collectivité européenne d'Alsace, s'élevant aujourd'hui à 15 millions d'euros, à parts égales en rénovation de toiture et installations photovoltaïques, sera amorti en moins de 10 ans.



La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40 % à l'horizon 2030
- couvrir 50 % des consommations par des énergies renouvelables en 2030

Ainsi, la Collectivité :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en autoconsommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque





Madame, Monsieur,

Chers habitants de la 8^e circonscription du Bas-Rhin, chers habitants de l'Alsace du Nord,

C'est avec une grande joie et une sincère émotion que je m'adresse à vous pour la première fois dans le cadre de votre bulletin communal. Cette fin d'année est l'occasion de faire un point sur les premiers mois du mandat que vous m'avez confié et sur les défis à venir.

Pour la première fois, vous avez fait le choix d'envoyer un député patriote à l'Assemblée nationale. Je tiens à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous m'avez accordée. Je suis pleinement conscient de l'honneur que représente cette mission, mais aussi des responsabilités considérables qu'elle implique. Mon rôle est avant tout de porter votre voix, celle de notre territoire, l'Alsace du Nord, dans l'hémicycle.

Depuis le début de mon mandat, j'ai multiplié les déplacements et les rencontres sur le terrain pour mieux comprendre vos préoccupations et vos attentes. Vos témoignages, vos idées, mais aussi vos difficultés, ont été au cœur de mes interventions et travaux parlementaires à Paris. Qu'il s'agisse de défendre nos agriculteurs, d'interpeller le gouvernement sur la flambée des prix qui pèse lourdement sur nos familles et nos entreprises, ou de militer pour le maintien et l'amélioration des services publics dans nos territoires, je n'ai qu'une seule boussole : celle de l'intérêt général et du bien-être de nos concitoyens.

L'instabilité politique actuelle, marquée par des alliances contre-nature entre l'extrême-gauche, le centre et une partie des Républicains, ne doit pas nous détourner de l'essentiel. Nous avons un pays à redresser, des défis sociaux et économiques à relever, et des valeurs à défendre. Dans ce contexte, mon engagement reste intact : être une voix forte et indépendante, capable de dire non aux décisions contraires à vos intérêts, mais aussi de proposer des solutions concrètes et pragmatiques pour répondre aux attentes des Français.

L'ensemble des communes de notre belle circonscription peut compter sur ma détermination à vous représenter avec loyauté et dévouement. Cette proximité avec le terrain, je la considère comme essentielle, et je continuerai à privilégier les échanges directs avec vous pour m'assurer que vos préoccupations soient entendues et prises en compte.

En cette période de fin d'année, je tiens à adresser à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux pour cette année 2025 à venir. Que cette période de fêtes de Noël soit pour vous et vos proches une source de joie, de réconfort et d'espérance.

Avec toute ma considération,

Théo BERNHARDT
Député de la 8^e circonscription du Bas-Rhin



Chers habitants d'Alsace du Nord,

Permettez-moi de vous adresser un petit mot inspiré par nos diverses rencontres et des moments forts qui en découlent.

Cette ruralité que je sillonne tout au long de l'année et que j'aime, est pour moi un atout et une fierté. Nos communes représentent l'âme et la richesse de notre région. Qu'il s'agisse de nos savoir-faire industriels, agricoles, artisanaux, commerciaux ou encore les nombreuses initiatives des élus et des habitants, tout témoigne de cette vitalité qui fait rayonner nos communes. Nos très nombreuses associations engagées au quotidien ne sont pas en reste quand il s'agit de créer les conditions d'un cadre de vie dynamique et solidaire.

La Région est résolument à l'écoute de vos préoccupations. Ainsi, avec le Pacte pour les ruralités, construit de manière participative et que la Région a doté d'un budget conséquent, nous réaffirmons notre volonté d'accompagner des projets qui façonnent nos territoires : Projets économiques, de santé, de mobilité, de protection de notre environnement ou tout simplement d'agrément de notre cadre de vie, etc. Encore récemment, de nouvelles aides simplifiées et dédiées aux communes de petite taille, prennent vie concrètement dans notre quotidien.

La proximité est au cœur de mon mandat, un engagement sincère pour venir en appui à chacun. Cette année encore, j'ai rencontré de nombreuses personnes ; Être à votre écoute, échanger et trouver ensemble des solutions, voilà ma mission. Aussi, en ce moment de fin d'année, je veux surtout vous dire merci pour votre accueil et pour tout ce que vous faites pour que la vie dans nos communes soit la plus agréable possible.

Parce que notre ruralité est un avenir à bâtir, ensemble continuons à la développer, pour le succès d'une ruralité vivante et authentique.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année, empreintes de convivialité et une belle année 2025. E gutes neijes Johr un àlles Beschte !



Evelyne Isinger, Conseillère Régionale, déléguée aux mobilités transfrontalières
evelyne.isinger@grandest.fr - maison.saverne-haguenau@grandest.fr - tél 03.88.03.40.80



AMANDINE WAECHTER, DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

Une nouvelle spécialité, dans l'offre de santé de notre commune, a pris ses quartiers en ville au courant de cette année 2024. Elle diversifie et complète les services proposés à nos concitoyens. Vous trouverez ci-dessous une description détaillée de la spécialité mais aussi de la personne que nous accueillons avec plaisir dans notre localité. Bienvenue à Soultz-sous-Forêts Amandine !

Je me nomme Amandine Waechter, Diététicienne Nutritionniste diplômée depuis 2021. J'ai pu débiter ma carrière au sein d'un centre hospitalier spécialisé en gériatrie et accompagnements handicapés. Etant passionnée et ayant l'envie de développer mon activité, j'ai choisi de m'installer en libéral dans le cabinet paramédical situé au 38, Rue des Barons de Fleckenstein à Soultz-Sous-Forêts.

Qu'est-ce qu'un diététicien ? : « Professionnel de santé expert reconnu de l'alimentation, la nutrition et la diététique. Il est capable d'établir un diagnostic et de proposer un traitement sur la base de conseils pratiques (l'assiette) afin non seulement de promouvoir la santé (aspect préventif) mais également de remédier aux troubles liés à l'alimentation et aux pathologies qui en découlent (aspect curatif). »

Mes prises en charge diététique et nutritionnelle sont diverses : accompagnement prise ou perte de poids, rééquilibrage alimentaire, pathologies (diabète, dénutrition, maladies cardio-vasculaires ...). Également, de par mon expérience professionnelle et la formation continue, je suis spécialisée dans la prise en charge diététique de la femme (enceinte, allaitante, ménopausée), du jeune enfant (0 à 3 ans) et de la personne âgée (dénutrition notamment).

J'ai à cœur de suivre mes patients en toute bienveillance et de les aider au mieux à trouver l'alimentation qui leur correspond en alliant : santé, équilibre et plaisir.

Afin d'en découvrir davantage sur mes prises en charge je vous invite à consulter mon site internet : <https://www.amandinewaechter-dieteticienne.com/> .

La prise de rendez-vous est ouverte directement sur Doctolib ou au 07 49 50 16 45.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez me joindre par mail : amandinewaechter.dieteticienne@gmail.com .

Ce sera un réel plaisir pour moi d'être à vos côtés pour vous guider vers une vie saine à travers votre alimentation.



LAURÉATS

du fleurissement



18 rue de Reimerswier - Hohwiller



51 rue de Lobsann - Sultz-sous-Forêts



2 rue Kleinfeld - Hohwiller



12 rue du Frohnacker - Sultz-sous-Forêts



16A rue Principale - Hohwiller



20 rue du Maire Laeuffer - Sultz-sous-Forêts

SOULTZ-SOUS-FORÊTS

- 1^{er}** M et M^{me} Eric SCHIMPF
51 rue de Lobsann
-
- 2^e** M et M^{me} Gérard LINCK
12 rue du Frohnacker
-
- 3^e** M et M^{me} Bernard LASCH
20 rue du Maire Frédéric Laeuffer
-
- 4^e** M^{me} Yvette KOCHER-SCHMITT
ex aequo 24 rue de la Dîme
-
- 4^e** M et M^{me} Martial SCHMITT
ex aequo 12 rue de Pechelbronn



HOHWILLER

- 1^{er}** M et M^{me} Ernest PHILIPPS
18 rue de Reimerswier
-
- 2^e** M et M^{me} André STUDY
2 rue Kleinfeld
-
- 3^e** M et M^{me} Jean-Luc HEINTZ
16 A rue Principale
-
- 4^e** M et M^{me} Cédric ROTT
Au Boeuf
-
- 5^e** M et M^{me} Ernest ROTT
4 rue de Hoffen
-
- 6^e** M et M^{me} Freddy BOSSERT
37 rue Principale
-
- 7^e** M et M^{me} Samuel BOSSERT
37 A rue Principale
-
- 8^e** M et M^{me} Georges JAEGER
28 rue Principale
-
- 9^e** M^{me} Elisabeth MEINHARTH
2 rue des Jeunes Vignes
-
- 10^e** M et M^{me} Benjamin BOSSERT
40 rue Principale



*Merci à tous de
contribuer à
l'embellissement
de notre ville !*

CALENDRIER des manifestations



Décembre

Samedi 28
Soirée après-ski des pompiers sur la place du Général de Gaulle

Janvier

Dimanche 5
Concert du Nouvel an à La Saline

Mardi 9
Cinéma à La Saline

Mercredi 8
Heure du conte à La Médiathèque

Vendredi 10
Vœux du Maire à La Saline

Samedi 11
Opération recyclage de sapins par Récré'Action au parc du Bruehl

Mardi 14
Ciné-conférence LES VILLES SACRÉES à La Saline

Vendredi 17
Le ¼ d'heure des bébés lecteurs à La Médiathèque

Vendredi 17
Spectacle Je suis tigre à La Saline

Mardi 21
Don du sang à La Saline

Mardi 21
Cinéma à La Saline

Vendredi 24
Nuit de la lecture à La Médiathèque

Mardi 28
Ballet CENDRILLON sur grand écran à La Saline

Mercredi 29
Spectacle La Maison en petits cubes à La Saline

Février

Mardi 4
Cinéma à La Saline

Mercredi 5
Heure du conte à La Médiathèque

Vendredi 7
Spectacle MICHELLE DOIT-ON T'EN VOULOIR D'AVOIR FAIT UN SELFIE À AUSCHWITZ à La Saline

Mardi 11
Ciné-conférence L'HIMALAYA à La Saline

Mardi 11
Atelier ciné : le doublage à La Saline

Mercredi 12
Ciné des petits : Non-Non dans l'espace à La Saline

Mardi 18
Cinéma à La Saline

Mercredi 19
Carnaval de Pointes de pieds à La Saline

Vendredi 21
Le ¼ d'heure des bébés lecteurs à La Médiathèque

Mardi 25
Ciné-conférence LA GUYANE à La Saline

Pour mentionner votre événement dans le prochain calendrier, vous pouvez envoyer les informations à communication@la-saline.fr avant le 1^{er} février 2025

Mars

Samedi 1^{er}
Paella du tennis à La Saline

Mardi 4
Opéra LES CONTES D'HOFFMANN sur grand écran à La Saline

Mercredi 5
Heure du conte à La Médiathèque

Vendredi 7
Samedi 8
Théâtre alsacien à La Saline

Vendredi 14
Samedi 15
Dimanche 16
Théâtre alsacien à La Saline

Samedi 15
Dimanche 16
Tournoi 2 gars une fille au gymnase du collège

Mardi 18
Cinéma à La Saline

Mardi 18
80^{ème} anniversaire de la libération de Sultz-sous-Forêts

Vendredi 21
Le ¼ d'heure des bébés lecteurs à La Médiathèque

Vendredi 21
Samedi 22
Théâtre alsacien à La Saline

Mardi 25
Ciné-conférence LA CROATIE à La Saline

Dimanche 30
Bourse aux vêtements à La Saline

Dimanche 30
Floor Hockey sous Le Forum

Avril

Du 1^{er} au 5
Murmures de nos forêts

Mardi 1^{er}
Cinéma à La Saline

Mercredi 2
Heure du conte à La Médiathèque

Mercredi 2
Marché trimestriel sur la place du Général de Gaulle

Vendredi 4
Concert « A la croisée des chemins » à La Saline

Samedi 5
Conte musical « Minuscules mandibules » à La Médiathèque

Mardi 8
Cinéma à La Saline

Mardi 15
Cinéma à La Saline

Vendredi 18
Le ¼ d'heure des bébés lecteurs à La Médiathèque

Mardi 22
Cinéma à La Saline

Mercredi 23
Spectacle « À la dérive » à La Saline

Dimanche 27
Apéro concert de l'École de musique

Mardi 29
Cinéma à La Saline